Image not found or type unknown

Héritage concernant la maison de ma mère

Par **PANDANETTE**, le **27/07/2015** à **15:14**

bonjour,
Ma mère est décédée et ma mère a fait un testament elle légue tout à son fils, j'ai vu le notaire qui m'a dit que j'avais droit à un tiers et mon frère deux tiers,j'ai demandé les clés au notaire qui m'a dit que mon frère ne voulait pas les donner, j'aurais voulu récupérer certaines photos es ce qu'il a le droit de refuser de me les donner? merci de bien vouloir répondre à ma question
bonne journée

Par **Marine90**, le **07/08/2015** à **12:10**

Bonjour,

Pourquoi votre frère 2/3 et vous 1? Je ne comprends pas, vous vous êtes deux, il ne devrait pas pouvoir avoir plus que vous.

Si vous êtes indivisaires, non il ne peut pas refuser.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés